



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 12 avril 2016
19 heures 00

PP/MG

N° 001969

Service Finances -
Approbation du
Compte Administratif
2015 - Budget
Principal

Affiché le :

Le mardi 12 avril 2016 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 06 avril 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale),

ONT DONNE PROCURATION : Mme Emilie SIAS (4e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt)

ABSENTS : Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 28

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Il est présenté au conseil municipal le compte administratif 2015. de la commune,
Ce compte est clôturé comme suit :

Section d'investissement :

Total Dépenses	3 028 051,55 €
Total Recettes	2 567 645,03 €
Résultat de l'exercice	- 460 406,52 €
Résultat antérieur reporté ville	+ 549 194,34 €
Résultat de clôture de l'exercice	+ 88 787,82 €
Restes à réaliser :	
Dépenses	843 238,00 €
Recettes	312 195,00 €
Solde restes à réaliser	- 531 042,00 €
Résultat global de la section d'investissement	- 442 254,18 €

Section de fonctionnement :

Total Dépenses	15 625 380,35 €
Total Recettes	16 391 395,39 €
Résultat de l'exercice	+766 015,04 €
Résultat antérieur reporté ville	+276 040,92 €
Résultat global de la section de fonctionnement	+1 042 055,96 €

Madame le Maire se retire et ne participe pas au vote.
Il est demandé aux membres présents de délibérer sur ce document budgétaire.

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Vu l'avis favorable de la commission finances du 29 mars 2016

APPROUVE le compte administratif 2015 de la commune tel qu'il lui a été présenté.

CONSTATE la conformité de ce document avec le compte de gestion établi par le Comptable du Trésor.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser de ce document comptable.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI